

FICHE DE FONCTION

Intitulé de la fonction :

INFIRMIER(E) MEDICO-TECHNIQUE A DOMICILE

Liens hiérarchiques :

Vous **dépendez directement** du Cadre de santé Référent Métier et/ou de la Direction, en lien avec le Responsable de Planification, le Responsable Qualité et le Responsable Pôle Titration.

Vous **travaillez en collaboration** avec tous les Pôles de compétences de l'organisation.

Missions, responsabilités et autorités

MISSION 1 : GARANTIR L'INSTALLATION, LE SUIVI ET LA COORDINATION DU TRAITEMENT DU PATIENT A DOMICILE

- ⇒ Réaliser l'installation du traitement du patient, selon les prescriptions et en respectant les procédures en vigueur.
- ⇒ Assurer le suivi médical du patient en lien avec le médecin prescripteur /le médecin traitant.
- ⇒ Réaliser le suivi du traitement du patient, selon différents types de visite et en respectant les procédures en vigueur.
- ⇒ Mettre à jour le dossier de soin informatique et le livret de soin du patient.
- ⇒ Assurer la coordination médicale entre les acteurs internes et externes.
- ⇒ Assurer la formation du patient (et/ou de son entourage) pour le rendre acteur de son traitement.
- ⇒ Communiquer au médecin prescripteur, médecin traitant, cabinet infirmier libéral, ses observations par le biais d'un compte rendu (analyse de la bonne adéquation entre prescription et observance d'utilisation)
- ⇒ Mettre en place les actions correctrices nécessaires à l'amélioration de la prise en charge du patient
- ⇒ Mettre à jour le logiciel de stock des consommables et des dispositifs médicaux.
- ⇒ Surveiller les fonctions vitales (tension, saturation en O2, pouls...),
- ⇒ Gérer la lecture des enregistrements Somnochek,
- ⇒ Désinfecter et/ou stériliser le matériel,
- ⇒ Répondre aux appels des patients,
- ⇒ Rendre compte de ses observations à l'équipe pluridisciplinaire pour améliorer l'accompagnement et la prise en charge du patient,
- ⇒ Apporter le sentiment de sécurité au patient (le rassurer),
- ⇒ Adopter et adapter son écoute envers le patient (voir au-delà des mots, les maux),
- ⇒ Aider à la prise en charge psychologique et morale du patient.

MISSION 2 : TRAVAIL D'EQUIPE

- ⇒ Mettre à jour le cahier de transmission paramédical,
- ⇒ Transmettre les informations aux différentes équipes de l'Organisation (Pôle administratif, Pôle technique, pharmacien, diététicien, qualitatif...),
- ⇒ Transmettre les informations entre les membres de l'équipe paramédicale pour en assurer une exploitation efficace, cohérente et efficiente,
- ⇒ Travailler en binôme avec la diététicienne pour tout ce qui concerne la nutrition,
- ⇒ Suivre les directives et l'organisation pratique des tâches définies par l'Infirmière Coordinatrice (IDEC) et la diététicienne,

- ⇒ Former, organiser et donner les consignes de bonnes pratiques pour les autres parties prenantes à la thérapeutique au domicile du patient.
- ⇒ Gérer en toute rationalité et toute autonomie sa « tournée patients »,
- ⇒ Participer à la dynamique relationnelle de l'association envers les prescripteurs;
- ⇒ Participer aux différents projets paramédicaux (formations, protocoles, procédures...)
- ⇒ En l'absence de la hiérarchie, l'IDE est **RESPONSABLE**. Il (elle) doit avertir des problèmes et urgences constatées et mettre en œuvre les consignes reçues.

MISSION 3 : GARANTIR LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN ET LA BONNE UTILISATION DES OUTILS DE TRAVAIL CONFIES

- ⇒ Effectuer l'entretien : nettoyage et désinfection des véhicules confiés par l'association.
- ⇒ Effectuer le suivi de l'entretien mécanique des véhicules confiés par l'association.
- ⇒ Veiller à prendre soin et à respecter l'utilisation strictement professionnelle des outils de communication confiés : ordinateur et téléphone portable.
- ⇒ Veiller à prendre soin et à respecter l'outillage de maintenance et le matériel de mesure.

Pré requis :

Diplôme d'Etat d'infirmier + être titulaire du permis B (en cours de validité)

Compétences :

- ⇒ Respecter et appliquer la Charte des patients pris en charge à domicile.
- ⇒ Être méthodique, rigoureux, organisé.
- ⇒ Savoir travailler seul et en équipe.
- ⇒ Savoir être pédagogue, à l'écoute, patient : savoir agir avec calme et diplomatie.
- ⇒ Avoir le sens des responsabilités, être réactif.
- ⇒ Savoir rendre compte de ses actions.
- ⇒ Avoir un très bon relationnel.
- ⇒ Savoir réfléchir sur ses pratiques médicales et les actualiser en permanence.
- ⇒ Être capable de détecter les problèmes (santé, comportement, ...) du patient, le partager en équipe pour trouver des solutions et mettre en œuvre les actions correctives.
- ⇒ Respecter la Confidentialité (secret professionnel).
- ⇒ Savoir appliquer et respecter des consignes de travail.
- ⇒ Savoir utiliser les matériels médico-techniques (dispositifs médicaux et consommables) et l'outil informatique.

Domaines d'expertises associées :

- ⇒ **Insuffisances respiratoires globales (ventilation, oxygénothérapie, aspiration...)**
- ⇒ **Apnée du Sommeil (PPC = pression positive continue)**
- ⇒ **Nutrition entérale,**
- ⇒ **Insulinothérapie,**
- ⇒ **Perfusion (Nutrition parentérale, Antibiothérapie, Chimiothérapie, Morphine)**

Éléments de rémunération :

Application CCN51 Fehap
 Coefficient de référence : 477 points.
 Valeur du point : 4.403 € soit 2100 euros SB/mois, hors primes et ancienneté.
 Regroupement métier : Filière Soignante.

Organisation du temps de travail :

- ⇒ Nombreux déplacements sur la région Auvergne
- ⇒ Un découché par semaine.
- ⇒ Une astreinte organisée par roulement.

- ▶ Indemnités de déplacement (selon le barème URSSAF)
- ▶ Chèques Déjeuner
- ▶ 1 véhicule de service attitré.

↳ Les conditions d'exercice de cette fonction sont définies par la Direction et régulièrement mises à jour dans cette fiche de poste. Il est convenu par ailleurs que les missions pourront évoluer, sur simple demande de la Direction, selon les nécessités du service, des prestations assurées ou les impératifs de restructurations de l'AIRRA.